Ils brûlent la voiture du maire en représailles

18/01/2008 à 9h23

Deux garçons de 14 et 16 ans soupçonnés d'avoir incendié la voiture du maire de Noisy-le-Sec ont été déférés devant le parquet de Bobigny.

La voiture avait été brûlée alors que dans la ville 200 personnes manifestaient en hommage à un Algérien sans-papiers de 30 ans soupçonné de trafic de stupéfiants qui s'était défenestré pendant une perquisition. Ces deux "jeune" ont reconnu avoir incendié le véhicule de la maire en "représailles". Des habitants reprochaient au maire d'avoir manifesté une insuffisante compassion envers la famille. (source)

Résumé multi-culturel : *On rend désormais des "hommages" aux malfrats clandestins dealers de drogue, et les élus qui ne rampent pas devant la racaille sont l'objet de représailles.*